



EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN

Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Envoyé en préfecture le 28/09/2026

Reçu en préfecture le 28/09/2026

Publié le

ID : 029-212900070-20260928-63_2026BRUDED-DE

Séance du 23 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 septembre 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 11 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame Sylvie MANZONI

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, Mme Séverine GELIN M. Marcel COSQUER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Jean-Baptiste GIRAudeau, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER, Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Absents excusés : Mme Sandra TOSSER,

Absent non représenté

Procuration : Mme Sandra TOSSER donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

Délibération n°63 - 2026 : ADHESION « BRUDED »

Le Conseil Municipal de la Commune, réuni en séance ordinaire le 23 septembre 2026, sous la présidence de Madame le Maire, a délibéré sur l'adhésion à « BRUDED »

Réseau de plus de 270 communes et intercommunalités engagées pour un développement durable et solidaire

Considèrent l'importance pour les élus d'avoir un réseau de partage et d'échange.

le conseil municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour, .0 voix contre et 0 abstentions.

-

D'autoriser Madame le Maire à faire toutes les demandes de subvention pour ce projet, notamment :

- A déposer un dossier sur la plateforme jepassealectrique-frais.fr/solutions-temporaires
- A signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LE MAIRE
Sylvie MANZONI

